



Séance publique

Bellevue, le 04 mai 2018

Réf. ami 01.100

Mesdames et Messieurs
les Conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu le

**mardi 12 juin 2018, 20h30,
salle du Conseil municipal (François Borgel-Court),
bâtiment Colovracum, parc des Aiglettes 6.**

A 19h00, un apéritif dînatoire sur invitation précèdera cette séance. Il se déroulera à la salle Colovracum en l'honneur du nouveau Bureau du Conseil municipal, du nouveau Maire et des nouveaux naturalisés. Nous comptons sur votre présence et sur celle de vos conjoint(e)s.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 15 mai 2018,
2. Communications du bureau du Conseil municipal,
3. Communications du Conseil administratif,
4. Rapport des commissions et des groupements intercommunaux,
5. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de F 70'000.- (TTC) destiné à la rénovation et l'agrandissement du bâtiment de la voirie – sis chemin du Planet 1,
6. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 285'000.- (TTC) destiné au financement d'aménagements d'arrêts de bus à Valavran, Colovrex, Roselière, Crest-d'El, Mollies et Mairie,
7. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 400'000.- (TTC) destiné à l'implantation de bennes sur le chemin de la Roselière, à la copropriété de la Chênaie II et au chemin de la Menuiserie – copropriété la Printanière – et d'une mini-déchetterie à la copropriété de la Chênaie I,
8. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de F 1'550'000.- (TTC) destiné à la construction d'un bâtiment dédié au développement d'activités de loisir à Port Saladin,
9. Résolutions, motions, questions, propositions individuelles,
10. Proposition du Conseil administratif,
11. Divers,
12. Naturalisations ordinaires, huis clos,

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux ce soir-là, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Frédéric LUYET
Président du Conseil municipal